

## DIRECTION ÉTUDES

Solidaris Mutualités

## À RETENIR

Depuis l'entrée en vigueur du "trajet de soins buccaux" (TSB) en 2016, les personnes âgées de 18 ans au moins qui ne vont pas régulièrement chez le dentiste sont responsabilisées financièrement : elles doivent payer plus pour certains soins dentaires (dans la plupart des cas, le ticket modérateur est doublé).

Une première analyse mesurant l'impact du TSB sur le recours aux soins préventifs, sur base de nos données entre 2013 et 2016, dressait un bilan mitigé : si une partie plus importante de la population consultait préventivement le dentiste, l'impact sur les populations y recourant moins restait limité.

Ce Stat Info Solidaris vise à approfondir l'analyse sur base des données de 2017 et évaluer l'impact de la responsabilisation financière du patient en matière de prévention. Nous analysons ainsi le suivi du TSB et l'impact financier pour les bénéficiaires ordinaires (BO) qui n'ont pas suivi de TSB.

En 2017, sur un total de 2.787.893 prestations concernées par le TSB, 29% sont hors trajet de soins (hors TSB). Autrement dit, dans 3 cas sur 10, le patient n'a pas consulté le dentiste l'année précédente. La majorité du temps (dans 72% des cas), il va chez le dentiste pour effectuer des soins conservateurs.

L'impact financier du non suivi du TSB peut être important. Un patient BO paie, en moyenne, un surcoût de 27€ quand il n'a pas été chez le dentiste l'année précédente. Ce surcoût monte à plus de 35€ pour un patient sur 4 et peut même aller jusqu'à plus de 83€ pour 5% d'entre eux. Au total, si on extrapole nos chiffres au niveau national, l'impact financier du trajet de soins buccaux s'élève à 18 millions d'euros pour les patients en 2017.

Les personnes hors TSB présentent un profil particulier : il s'agit davantage de jeunes de moins de 30 ans et de personnes âgées de 90 ans et plus, de résidents bruxellois et wallons ou encore de patients ne disposant pas de dossier médical global (DMG).

Notre analyse par quartier montre également un clivage social important en matière de recours aux soins dentaires. Le non suivi du TSB touche plus les personnes situées en bas de l'échelle sociale : 39% d'entre elles n'ont pas été chez le dentiste l'année précédente contre 25% parmi les personnes en haut de l'échelle sociale. Par conséquent, la mesure consistant à responsabiliser le patient au niveau de son comportement préventif pénalise d'autant plus les personnes déjà affaiblies sur le plan socio-économique.

# LA RESPONSABILISATION FINANCIÈRE DU PATIENT : SOLUTION OU PUNITION ?

## L'exemple des trajets de soins buccaux

### CONTEXTE

Instauré en 2016, le "trajet de soins buccaux" a pour objectif d'inciter la population à se faire davantage soigner les dents dans un cadre préventif. Cette mesure prévoit ainsi de responsabiliser financièrement chaque adulte (âgé de 18 ans et plus) en matière de prévention. Concrètement, tout Belge n'ayant pas eu de contact avec un dentiste l'année précédente voit son ticket modérateur majoré et ce pour la plupart des soins bucco-dentaires, hors soins préventifs.

Selon une première évaluation réalisée par Solidaris<sup>1</sup>, l'effet de cette mesure – et des campagnes de sensibilisation qui l'ont accompagnée – sur le recours aux soins dentaires préventifs est mitigé. Si le taux de recours aux soins dentaires a augmenté, cela concerne davantage une population qui avait déjà des contacts réguliers<sup>2</sup> avec le dentiste. L'impact sur les populations recourant peu ou pas du tout aux soins dentaires reste par contre faible.

### OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Ce Stat Info Solidaris constitue le deuxième volet de l'étude et a pour objectif d'analyser l'impact financier du non suivi du trajet de soins buccaux (TSB) pour les patients.

#### Plus précisément, l'étude analyse :

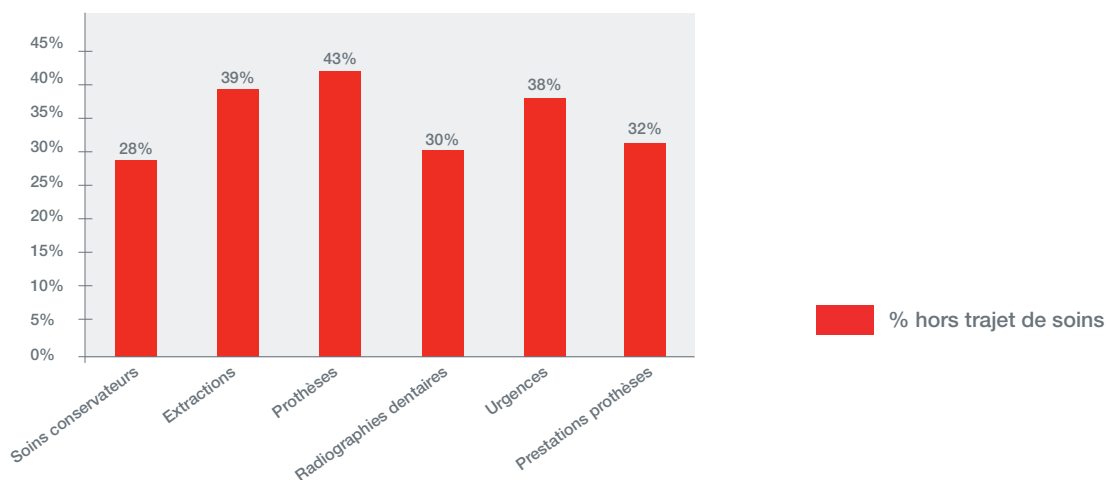
- 1) L'ampleur des prestations dentaires effectuées hors trajets de soins buccaux (hors TSB) et dont les tickets modérateurs sont dès lors majorés ;
- 2) L'impact financier pour les patients n'ayant pas suivi le trajet de soins buccaux ;
- 3) Le profil démographique et socio-économique des patients ayant des soins dentaires hors TSB.

L'étude porte sur les "bénéficiaires ordinaires" (BO). Nous avons pris l'option de ne pas intégrer les bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) dans l'analyse car les modalités d'application du trajet de soins buccaux diffèrent pour ces derniers<sup>3</sup>. En 2017, 32% des affiliés BO – soit 583.253 personnes âgées de 18 ans et plus – ont eu au moins un contact avec un dentiste.

## PROPORTION DE PERSONNES EN DEHORS D'UN TRAJET DE SOINS BUCCAUX

En 2017, 30% des affiliés BO (soit 172.401 personnes) n'ont pas eu de contact avec leur dentiste l'année précédente. Relevons qu'en 2014, soit avant les campagnes de sensibilisation de 2015 qui ont précédé la mise en place du trajet de soins buccaux, la proportion de patients se faisant soigner sans avoir eu de contact avec le dentiste l'année précédente était de 35,4%. La proportion de personnes hors TSB a donc diminué de 35,4% à 30% depuis les campagnes de sensibilisation et la mise en place du trajet de soins en 2016.

## PRESTATIONS DENTAIRES ATTESTÉES EN DEHORS D'UN TRAJET DE SOINS BUCCAUX



TYPE DE PRESTATIONS	Nombre de prestations	Part dans le total (%)	Nombre de prestations hors trajet de soins	Prestations hors trajet de soins (%)
Soins conservateurs	2.016.140	72%	555.134	28%
Extractions	187.009	7%	73.404	39%
Prothèses	32.943	1%	14.295	43%
Radiographies dentaires	503.818	18%	150.171	30%
Urgences	2.230	0%	844	38%
Prestations prothèses	45.753	2%	14.825	32%
<b>TOTAL</b>	<b>2.787.893</b>	<b>100%</b>	<b>808.673</b>	<b>29%</b>

Les prestations susceptibles de faire l'objet d'une majoration du ticket modérateur (TM) en cas de non suivi du trajet de soins buccaux sont les soins conservateurs<sup>1</sup>, les extractions, les prothèses, les radiographies dentaires, les urgences et les prestations sur prothèse ; soit au total quelques 2,8 millions de prestations attestées en 2017 pour les affiliés BO. En moyenne, 29% de ces prestations ont été attestées en dehors d'un trajet de soins et dès lors avec un TM majoré. Les prothèses dentaires sont les prestations pour lesquelles on enregistre la proportion la plus importante de prestations hors trajet de soins : dans 43% des cas, le patient n'a pas eu de contact avec un dentiste l'année précédente. Viennent ensuite les extractions dentaires (39% attestées hors trajets de soins) et les consultations d'urgence (38%). Ces résultats ne sont pas étonnants dans la mesure où les extractions dentaires, les prothèses et les consultations d'urgence peuvent résulter d'une action préventive insuffisante.

<sup>1</sup> Les soins conservateurs reprennent les traitements réalisés pour résoudre les affections au niveau de la dent tels que le traitement ou l'obturation d'une carie, le plombage, la restauration ou la dévitalisation d'une dent, etc.

# IMPACT FINANCIER POUR LES PERSONNES N'AYANT PAS CONSULTÉ LE DENTISTE EN 2016

## Impact de la majoration du TM pour les prestations hors TSB

TYPE DE PRESTATIONS	Surcoût prévu par l'INAMI	Surcoût total
Soins conservateurs	TM x 2	3.371.657€
Extractions	TM x 2	349.614€
Prothèses	TM + 40,5€	540.428€
Radiographies dentaires	TM x 1,5	356.260€
Urgences	TM x 2	3.524€
Prestations prothèses	TM x 2	236.922€
<b>TOTAL</b>		<b>4.858.405€</b>

### Exemples :

Prestation	Honoraires	Part payée par le patient	
		TSB	Hors TSB
Extraction d'une dent	40€	7€	14€
Obstruction de 2 faces d'une dent	46,5€	9€	18€
Radiographie	13€	3€	4,5€

Pour les prestations attestées en dehors d'un trajet de soins buccaux (hors TSB), le ticket modérateur est 2 fois plus élevé, hormis pour les radiographies dentaires pour lesquelles le TM est 1,5 supérieur et les prothèses pour lesquelles il est majoré de 40,5€. En 2017, le surcoût total pour nos affiliés est de 4.858.405€, dont 3.371.657€ au niveau des soins conservateurs uniquement. Si on extrapole ces chiffres au niveau national, la pénalisation financière des patients qui n'ont pas suivi leur trajet de soins buccaux se monte à 18.106.311€ en 2017.

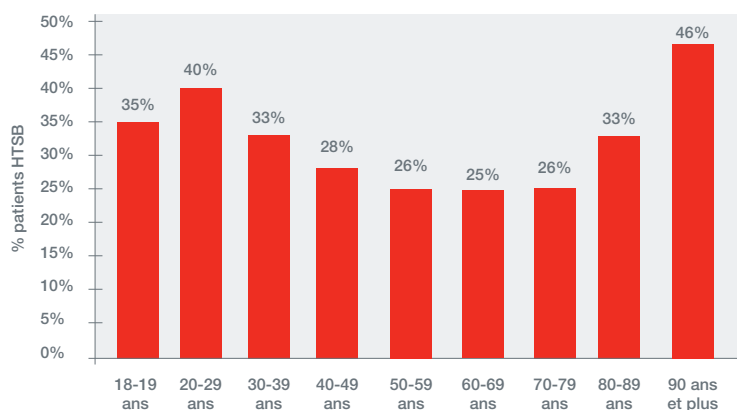
## Distribution du surcoût lié au non suivi du TSB par patient

	Moyen	P5	P10	P25	P50	P75	P90	P95
Surcoût	27€	2€	3€	8€	16€	35€	62€	83€

En 2017, le patient BO paie, en moyenne, 27€ en plus pour ses soins dentaires lorsqu'il n'a pas consulté le dentiste en 2016. Ce montant varie sensiblement d'un patient à l'autre : 25% des patients paient plus de 35€ et ce montant peut même aller jusqu'à 83€ ou plus pour 5% d'entre eux.

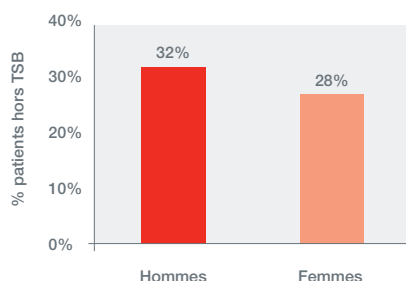
# PROFIL DES PATIENTS EN DEHORS D'UN TRAJET DE SOINS BUCCAUX

## Patients hors TSB par tranche d'âge



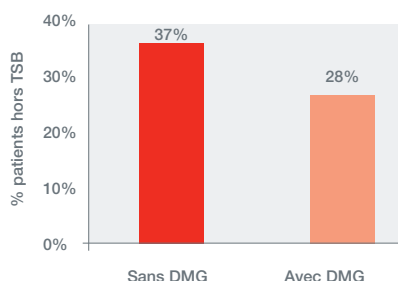
En moyenne, 30% des affiliés ayant été au moins une fois chez le dentiste en 2017 étaient hors TSB. On retrouve proportionnellement plus de patients hors TSB parmi les catégories d'âge aux deux extrémités : parmi les moins de 30 ans (environ 40% des patients sont hors TSB) et 90 ans et plus (46%). C'est parmi les 50-70 ans qu'on mesure la plus faible proportion de patients hors TSB (25%).

## Patients hors TSB par sexe



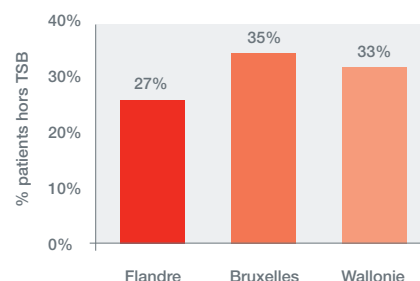
La proportion de patients hors TSB est relativement comparable parmi les hommes (32%) et les femmes (28%). On n'observe donc pas de différences en matière de non suivi dentaire en fonction du sexe.

## Patients hors TSB selon qu'ils disposent d'un DMG ou non



On retrouve proportionnellement moins de patients hors TSB parmi la population ayant ouvert un Dossier Médical Global (DMG) auprès du médecin généraliste. Ils sont ainsi 28% contre 37% parmi ceux n'ayant pas de DMG.

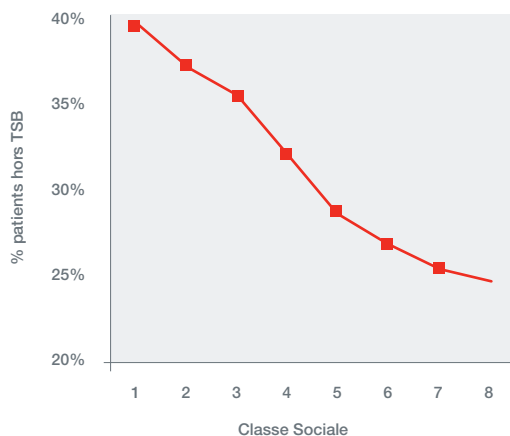
## Patients hors TSB par région



La proportion de patients hors TSB est plus élevée à Bruxelles et en Wallonie (respectivement 35% et 33%) qu'en Flandre (27%).

## Patients hors TSB par niveau socio-économique

	CLASSE SOCIALE	Nombre de patients	% Patients hors TSB
		1	12.269
Du revenu le plus faible au revenu le plus élevé	2	15.710	37%
	3	63.845	35%
	4	136.611	32%
	5	162.894	29%
	6	108.109	27%
	7	38.494	25%
	8	40.330	25%
		<b>TOTAL</b>	<b>578.262</b>



*La proportion de patients hors TSB diminue au fur et à mesure que le niveau socio-économique augmente. On retrouve ainsi plus de patients ayant été chez le dentiste sans contact l'année précédente parmi les affiliés issus des quartiers socio-économiquement les plus défavorisés : ils sont 39% contre 25% parmi ceux issus des quartiers les plus riches. Autrement dit, 4 personnes sur 10 n'ont pas de suivi dentaire parmi les personnes précarisées contre 2,5 sur 10 parmi les plus nanties. Par conséquent, les personnes les plus touchées financièrement par la mesure des trajets de soins buccaux sont celles qui vivent dans les milieux moins nantis<sup>1</sup>.*

### Méthodologie :

Les affiliés ayant eu au moins une prestation de soins dentaires en 2017 ont été répartis en 8 groupes selon une échelle de stratification sociale construite sur base des revenus fiscaux déclarés au niveau des quartiers statistiques (données du Service Public Fédéral - SPF Economie). On dispose ainsi, pour chaque quartier statistique, d'une information relative au niveau des revenus de ses habitants et on peut attribuer un revenu fiscal à chaque affilié en fonction de son adresse afin de déterminer son groupe social (soit où il se trouve sur l'échelle de revenus). En outre, le quartier statistique représente généralement une uniformité des conditions de vie (urbanisme, accès et proximité aux services, etc.).

## CONCLUSIONS

*Si les campagnes de sensibilisation menées dès 2015 et la mise en place des trajets de soins buccaux à partir de 2016 ont quelque peu augmenté le taux de recours aux soins dentaires, les analyses de Solidaris montrent que l'impact du mécanisme de responsabilisation financière est mitigé. En effet, la population qui avait déjà des contacts fréquents avec le dentiste a été davantage sensibilisée par la mesure mais l'impact sur les populations y recourant peu régulièrement est resté très limité. Ceci n'est pas sans conséquence financière pour ces patients : les 30% des patients ayant eu un soin dentaire en 2017 sans avoir consulté le dentiste l'année précédente ont vu leur facture augmenter de 18.106.311€ au total via le mécanisme de responsabilisation financière au niveau des trajets de soins buccaux. Le coût supplémentaire annuel s'élève ainsi à 27€ par patient en moyenne et peut monter jusqu'à plus de 83€ pour 5% d'entre eux.*

*Les personnes issues des milieux moins nantis sont davantage touchées : 40% d'entre elles n'ont pas consulté préventivement un dentiste l'année précédente contre 25% parmi les personnes issues des quartiers les plus riches. Ce clivage social ne s'arrête pas là : même lorsqu'elles consultent, les personnes socio-économiquement défavorisées ont relativement moins de prestations dentaires que les autres. Le recours aux soins dentaires, tant au niveau du préventif que curatif, diffère donc sensiblement*

*en fonction du niveau social, de sorte que la responsabilisation financière via le mécanisme de trajet de soins pénalise davantage les personnes situées en bas de l'échelle sociale.*

*Au terme de cette évaluation de la responsabilisation financière en matière de comportements préventifs, nous pouvons conclure que la mesure "trajets de soins buccaux" et les campagnes de sensibilisation qui l'ont accompagnée ont eu un impact limité sur le taux de recours aux soins dentaires, en particulier sur les populations moins nanties qui sont justement celles qui "sous-consomment" des soins dentaires. Ceci démontre que le principe de responsabilisation financière du patient qui est à la base du mécanisme des trajets de soins buccaux rend les soins dentaires plus chers pour les personnes déjà affaiblies sur le plan socio-économique et qu'il ne fait qu'aggraver le clivage social dans ce domaine au lieu de le résorber.*

<sup>1</sup>Ce constat restant le même lorsqu'on corrige pour tenir compte des profils différents en matière d'âge, de sexe et de région au sein des quartiers.

## RECOMMANDATIONS

### **Sur base de ces constats :**

*Solidaris appelle donc à mettre fin au mécanisme de pénalisation financière du patient prévue par le TSB et à investir davantage de moyens dans la prévention bucco-dentaire. En particulier, la mutualité appelle à développer, en concertation avec tous les partenaires concernés, des campagnes de sensibilisation adaptées afin de toucher les populations qui ne recourent pas aux soins dentaires, en particulier les publics plus précarisés.*

*Dans cette optique, l'ensemble des mutualités ont récemment proposé à la Ministre des Affaires sociales un plan d'action quinquennal coordonné en concertation avec les autres niveaux de pouvoir et les acteurs locaux de la santé avec l'objectif d'augmenter de 3 points de pourcentage le taux de recours aux soins dentaires préventifs sur une période de cinq ans (2019-2023) pour certains publics cibles comme les enfants, les jeunes*

*adultes ou encore les personnes bénéficiant de l'intervention majorée pour lesquelles une campagne en vue de lever les obstacles financiers, administratifs et psychologiques est prévue en 2020-2021.*

*La Mutualité relève aussi qu'en Belgique 50% du coût des soins dentaires sont supportés par les patients soit directement, soit via une assurance privée. C'est la principale raison pour laquelle un Belge sur deux ne consulte pas régulièrement<sup>2</sup> et que trois Belges sur quatre envisagent de reporter une consultation chez le dentiste<sup>3</sup>.*

*Il est urgent d'investir des moyens supplémentaires dans l'assurance maladie obligatoire pour assurer l'accessibilité financière aux soins dentaires dans notre pays.*

<sup>2</sup> Source : Agence InterMutualiste, IMA Atlas.

<sup>3</sup> Source : Baromètre 2018 de l'assureur DKV.